

# NON au projet municipal

Le projet municipal d'implanter le FLEP dans l'école J.Monnet c'est installer définitivement dans un bâtiment au centre de l'école la partie administrative du FLEP, le secteurs ados 12/17 ans et le foyer.

## Pourquoi nous refusons ce projet

1. **L'enfant** doit vivre sa vie d'écolier dans la sérénité, à l'abri des problématiques du quartier.
2. Dans ce bâtiment inséré dans l'école et utilisé en partie pour les enfants de l'école il y a :
  - La garderie de l'école
  - La salle de baby gym utilisée par les écoles maternelles
  - Le Conseil Municipal des Jeunes
  - L'association contre l'illettrisme La CLEF
  - L'atelier d'arts plastiques de la pause méridienne de l'école
  - Le bureau où la psychologue scolaire du secteur travaille et reçoit les familles (la psychologue hors secteur y travaille également)
  - La salle de l'enseignante spécialisée en rééducation (lieu également de concertation du RASED de Soyaux)→ Où les reloger ?
3. **La perte** pour les enfants d'un préau et d'un bloc sanitaire (refait à neuf cet été !)
4. Alors que l'école a de grands besoins pour lutter contre la difficulté scolaire (besoins reconnus par l'Education Nationale qui a attribué un enseignant spécialisé pour l'école), **perte du lieu de travail de ces personnels.**
5. La position centrale et dominatrice du bâtiment au centre de l'école où verrait se regrouper les « zonards » (dixit M le Maire) inquiète toute la communauté éducative. **Il en va de la sécurité des personnels et des usagers** (parents et enfants).
6. **JAMAIS** l'équipe pédagogique n'a été avertie, consultée, associée à cette décision arbitraire et soudaine.

## Informations complémentaires

1. Une première réunion contre ce projet a mobilisé la communauté enseignante (**28 enseignants sur 34 du secteur mais également hors secteur J.Moulin, Eluard ...**)
2. Les 2 structures (FLEP /Monnet) se sont rencontrées, **il y a unanimité pour dénoncer ce projet.**
3. **2 millions d'€** (financement national par l'ORU) pour la construction d'un centre social et culturel prévue initialement par la mairie comme outil de travail pour le FLEP.  
**1 100 000€ sur le budget municipal** pour réhabiliter un bâtiment que les deux structures, les usagers jugent inapproprié (voir dangereux).
4. L'objectif municipal de l'ORU était de repenser la « mixité sociale », les parents d'élèves jugent ce choix comme la création d'un « ghetto », à proximité de l'école : l'épicerie sociale ; dans l'école : le FLEP.

### CONCLUSION DE LA MUNICIPALITE :

« Cette décision est irrévocable et non négociable », **POURQUOI ?**

*La Communauté éducative*